

# 4ème atelier – SECTEUR 2 – Pistes d’actions mercredi 21 février 2024

## ENJEUX



Donner la possibilité aux citoyens de prendre part à la co-construction des propositions identifiées en fonction des besoins repérés sur le secteur au sein des ateliers



Favoriser la rencontre et la synergie des initiatives citoyennes



Lieu de rencontre convivial des citoyens



## PARTICIPANTS

7 PARTICIPANTS

5 hommes

2 femmes

## OBJECTIFS

Améliorer les actions destinées aux citoyens en s’appuyant sur leur savoir vécu ou d’usage

Favoriser et permettre à chaque citoyen de renforcer sa capacité d’action et d’être acteur d’un projet collectif

**Déterminer un sujet à portée d'intérêt général  
qui pourra être traité de manière collaborative  
sur une durée de 8 à 9 mois**

**Sujet retenu**

**Piétons – vélos – voitures, quelle place  
pour chacun ? 38 votes**

## Cohabitation et sécurité des piétons-cyclistes et automobilistes

La problématique soulevée lors des ateliers renvoie à deux thématiques celles de la cohabitation et de la sécurité.

La cohabitation des piétons-cyclistes-voitures est une source de tensions fréquentes entre usagers et crée un sentiment parfois d'insécurité, de peur, qui impacte les comportements et rend l'utilisation de ces modes moins paisibles.

A la suite des ateliers et des démarches exploratoires, les habitants nous ont fait part des pistes d'actions qui seraient à privilégier pour améliorer la cohabitation.

### Les propositions :

- Une communication vélo, piétons, voitures, modes d'emploi : rappeler les règles (fêtes du vélo, à l'automne au changement d'heure, sortie des écoles, semaine de la mobilité, panneaux d'information électronique.
- Revoir les voies uniques notamment celles qui sont étroites avec les contresens vélos pour les supprimer car elles sont trop dangereuses,
- Mettre des passages piétons Avenue LAUGAA et à Razon, prévoir une discontinuité avenue Laugaa notamment pour les priorités à droite.
- Faire respecter le PLU afin de faire respecter le paysage urbain

Lors de l'atelier du 21 février, Monsieur Stéphane Mari Adjoint au maire délégué à la proximité, mobilité, sécurité et espaces publics et Véronique BOLOT, Directrice de la communication sont venus présenter les solutions qui pourraient être envisagées par rapport aux préconisations envisagées par les membres du groupe.

- **Piste d'action 1** : Améliorer la lisibilité des aménagements notamment à Razon :

La signalisation au sol notamment l'indication d'une zone à 30 sur le secteur Razon – Wiehn nous apparaît comme important et un levier pour faciliter la compréhension des usages.

Mieux guider les usagers selon le mode de déplacement permet de s'assurer qu'ils utilisent les aménagements à bon escient et limite les conflits d'usage.

La peinture et les bandes podotactiles seront posées normalement d'ici fin mars (en fonction de la météo)

- **Piste d'action 2** : Résorber autant que possible les ruptures piétonnes et cyclables : ces endroits de ruptures peuvent poser des problèmes de cohabitation et de sentiment d'insécurité.

Importance de faire une distinction entre les pistes dites primaires sur lesquelles la vitesse est importante et peut atteindre 25 km/h et le réseau cyclable secondaire davantage inséré en proximité des autres usages et doit faire l'objet de vitesse plus réduites pour garantir la sécurité et la cohabitation entre tous.

# ATELIER J'AGIS POUR MON QUARTIER

- **Piste d'action 3** : Renforcer les actions de sensibilisations à destination de tous pour agir sur les comportements individuels.  
Mettre en place un plan de communication diffusable à l'échelle de la ville qui reprendrait les bons gestes de prévention à destination des cyclistes, piétons et automobilistes.  
Des actions de sensibilisation qui auraient également lieu aux changements d'heures pour une meilleure vigilance des usagers.
- **Piste d'action 4** : poursuivre les actions de sensibilisation sur le terrain menées par la Police municipale – réaliser des opérations de contrôle à des fins de sensibilisation sur des lieux représentant un enjeu particulier en termes de cohabitation vélos/piétons/voitures
- **Piste d'action 5** : Agir auprès des opérateurs tels que Leclercq, Sncf afin de faire respecter le nettoyage de leurs parcelles (Exemple : pont Sncf)
- **Piste d'action 6** : la sécurisation du passage du tunnel de la rue du Bas brion qui est un passage limité à 10 KM/H par l'installation des feux d'appels cyclistes, d'ici fin d'année 2024. (réseaux électriques et gestions informatiques à réaliser en amont)
- **Piste d'action 7** : Mise à jour de la Charte urbaine architecturale et paysagère : janvier 2025

# ATELIER J'AGIS POUR MON QUARTIER

## MERCI AUX PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES DE L'ATELIER DU SECTEUR 2



# ATELIER J'AGIS POUR MON QUARTIER



**Rendez-vous au prochain conseil de Proximité pour présenter votre démarche !**



**Non communiqué**



**Non communiqué**